

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

DECEMBRE 2023 - RAAE n° 155 du 26 décembre 2023
publié le 26 décembre 2023

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de la coordination, de la comitologie et de l'environnement
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

CABINET- DIRECTION DES SÉCURITÉS

Bureau des polices administratives

- Arrêté n° 2023- 1107 du 22 décembre 2023 portant autorisation provisoire d'installation d'un système de vidéo-protection aux abords du commissariat de Garges-lès-Gonesse 1
- Arrêté n° 2023- 1108 du 22 décembre 2023 portant autorisation provisoire d'installation d'un système de vidéo-protection aux abords du commissariat de Goussainville 3

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

- Arrêté inter-préfectoral DCL n°2023-4160 du 22 décembre 2023 portant retrait de la commune d'Aubervilliers du syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) 5
- Arrêté n° A 23-351 du 26 décembre 2023 portant adhésion de la commune de Banthelu au syndicat intercommunal d'assainissement autonome 8
- Arrêté n° A 23-352 du 26 décembre 2023 portant adhésion de la commune de Montgeroult au syndicat intercommunal des eaux de la Viosne, de l'Aubette et de la Montcient (SIEVAM) 11

Bureau du contentieux et de l'expertise juridique

- Arrêté n° 2023-02 du 22 décembre 2023 fixant la liste des publications de presse et des services de presse en ligne habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans le département du Val-d'Oise pour l'année 2024 16

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'habitat, de la rénovation urbaine et du bâtiment

- Arrêté n° 2023-17555 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune d'Auvers-sur-Oise 19
- Arrêté n° 2023-17556 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune d'Enghien-les-Bains 23
- Arrêté n° 2023-17557 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune d'Ezanville 26
- Arrêté n° 2023-17558 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Franconville 29
- Arrêté n° 2023-17559 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Montlignon 32
- Arrêté n° 2023-17560 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Montmorency 35

Arrêté n° 2023-17561 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Nesles-la-Vallée	38
Arrêté n° 2023-17562 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Le Plessis-Bouchard	41
Arrêté n° 2023-17563 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Saint-Brice-sous-Fôret	44
Arrêté n° 2023-17564 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Saint-Leu-la-Forêt	47

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

Récépissé D. 2023-368 du 22 décembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP952695930	50
Récépissé D. 2023-371 du 22 décembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP982123069	52
Récépissé D. 2023-380 du 22 décembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP98187752	54

PRÉFECTURE DES YVELINES

Arrêté du 19 décembre 2023 portant subdélégation de la signature de Madame Anne-Florie CORON, directrice départementale des territoires des Yvelines, relative aux transports exceptionnels des départements du Val-d'Oise et des Yvelines	56
--	----